

SYNTHESE ET ANALYSE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE EXERCICE 2013

CARENES SERVICES

Par délibération n° POR1/343/CC du 26 mars 2007 et convention de délégation de service public, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a délégué à la société Carènes Services, société anonyme ayant son siège social à Marseille (13008), au port de plaisance de la Pointe Rouge, l'exploitation du service de grutage et de carénage du Port de Plaisance de la Pointe Rouge. De plus, la délégation de service public autorise le délégataire à effectuer des services complémentaires (révision des survies et des extincteurs par des entreprises agréées, révisions et réparations mécaniques, etc.). Le contrat a pris effet le 24 mai 2007 pour une durée de 15 ans

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du coté précité.

Les informations ci-après présentent, au vu dudit rapport annuel portant sur l'exercice 2013 et avec un éclairage rétrospectif sur six exercices, les principaux indicateurs portant sur le service de grutage et de carénage effectué par le délégataire et activités complémentaires menées.

I. Contenu du rapport

Par rapport à l'exercice précédent, le rapport remis par le délégataire contient des informations et pièces supplémentaires qui permettent l'analyse de l'activité déléguée pendant l'année 2013.

En effet, des informations sur le nombre d'opérations de certaines prestations ont été apportées par rapport à l'exercice 2012, toutefois des précisions supplémentaires relatives à la formation du chiffre d'affaires sont attendues.

Le bilan comptable propre à la DSP était demandé au délégataire depuis le début du contrat. Le bilan a été remis pour la première fois à la fin de l'année 2013 pour l'exercice 2012. Le bilan comptable de l'exercice 2013 a été communiqué dans le rapport annuel remis par le délégataire.

II. Compte rendu technique

Au terme de l'année 2013 le délégataire a réalisé 263 k€ d'investissements sur les 87 k€ prévus pour toute la durée du contrat, soit un taux de réalisation de 302 %. Les investissements réalisés entre 2007 et 2013 ont déjà largement dépassé le budget prévu au contrat en raison du coût des gros travaux réalisés pour la mise aux normes environnementales de l'aire de carénage.

Le montant total des travaux de mise aux normes s'est établi à 163 k€ hors taxes, à la fin de l'année 2011. Ce montant total a dépassé largement la projection prévue au contrat de 22 k€. Ces travaux de mise aux normes ont été subventionnés à 40% par l'Agence de l'eau et la Région.

Aussi, en 2013, le délégataire n'a réalisé, aucun investissement.

En 2012, il avait réalisé 3 184, € concernant essentiellement l'achat de quatre ordinateurs nécessaires à l'activité de gestion de la délégation.

En 2013, les travaux d'entretien se sont élevés à 35 k€ pour l'entretien et la réparation des différents engins utilisés pour l'activité de carénage. En 2012, 19 k€ de charges d'entretien avaient été constatés. Une augmentation de 78,9 % est constatée par rapport à 2012.

III. Compte rendu financier et d'activité

1/ Tarifs et fréquentation

1/1/ Tarifs

➤ Prestations : manutentions, calage et stationnement

Les tarifs de manutention, calage et stationnement appliqués par le délégataire ont été fixés initialement par le contrat et doivent être révisés annuellement selon une formule contractuelle (identique à celle utilisée pour la révision de la redevance versée au délégant).

Les tarifs des différentes prestations dépendent de la taille des bateaux.

Les tarifs concernant :

- La manutention ont augmenté de 3 % par rapport à 2012
- Le calage ont augmenté en moyenne de 25 %
- Le stationnement ont augmenté de 3 %

L'augmentation du tarif de la prestation de calage est expliquée, dans le rapport remis par le délégataire, par l'intégration du forfait de 10 € de la participation écologique.

Ces tarifs sont fixés par le délégataire et ne correspondent aux tarifs attendus c'est à dire calculés à partir de la formule de révision prévue par le contrat.

Le delta entre le tarif fixé et le tarif calculé est de :

- Prestation de manutention : le delta est de - 0,72 %, ce qui signifie que le tarif fixé par le délégataire est inférieur de 0,7 % au tarif révisé suite à l'application de la formule de révision
- Prestation de stationnement : le delta est de + 2,2 %, ce qui signifie que le tarif fixé par le délégataire est supérieur de 2,2 % au tarif révisé
- Prestation de calage : le delta est en moyenne de 18,9%, ce qui signifie que le tarif fixé par le délégataire est supérieur de 18,9% au tarif révisé

Par ailleurs, le délégataire justifie la non application de la formule de révision, car lorsqu'il prépare les tarifs de l'exercice, les valeurs des indices nécessaires à l'application de la formule ne sont pas encore parues sur les bases de données de l'INSEE. Des explications complémentaires ont été sollicitées par courrier.

➤ Main d'œuvre

Le contrat prévoyait un seul tarif pour la main d'œuvre. Le délégataire en indique deux depuis plusieurs années.

Les tarifs concernant :

- Travaux divers : 55 € TTC, aucune variation par rapport à 2012
- Electricité – électronique- peinture coque- stratification : 66 €TTC, soit + 6,5 % (62 €TTC en 2012)

➤ Prestations : osmose et carénage

Dans le rapport de l'exercice 2013, des précisions ont été apportées par le délégataire sur la tarification des opérations de carénage et d'osmose.

➤ Vente de marchandises

Le délégataire a transmis le catalogue des marchandises et leurs tarifs, via un courrier daté du 22 avril 2014.

Le catalogue comprend 156 pages et de nombreux articles référencés.

1/2/ Nombre d'opérations

➤ Prestations : manutentions, calage et stationnement

A la suite des demandes effectuées les années précédentes, cette année, le rapport du délégataire fournit des informations sur le nombre d'opérations pour les prestations de manutention et de stationnement pour les exercices 2012 et 2013.

Toutefois, aucune donnée n'est communiquée sur le nombre d'utilisateurs ou sur le type de bateaux ayant eu recours à ces prestations, en 2012 et 2013.

Nombre de prestations par exercice

Manutention :	en 2012 : 1 927	en 2013 : 1 786	soit - 7,3 %
Stationnement :	en 2012 : 3 118 jours	en 2013 : 3 010 jours	soit - 3,5 %

➤ Main d'œuvre

Des précisions sur les prestations se basant sur le tarif main d'œuvre sont apportées dans un courrier transmis par le délégataire, le 22 avril 2014.

Le délégataire a fait une estimation du nombre d'heures de main d'œuvre effectuées à partir des recettes et du tarif main d'œuvre.

Nombre d'heures par exercice

Main d'œuvre :	en 2012 : 5 549 heures	en 2013 : 5 268 heures	soit - 5%
----------------	------------------------	------------------------	-----------

➤ Prestations : osmose et carénage

Le délégataire a transmis les données concernant le carénage, cependant pour la prestation d'osmose, il n'y a pas d'éléments.

Nombre de prestations par exercice

Carénage :	en 2012 : 228	en 2013 : 189	soit - 17,1 %
------------	---------------	---------------	---------------

➤ Ventes de marchandises

Le délégataire ne précise pas le type et nombre de marchandises vendues.

➤ Prestations complémentaires désormais sous-traitées

Carènes Services sous-traite certaines activités alors qu'elles faisaient partie initialement des prestations complémentaires prévues par le contrat de délégation de service public. Ces prestations sous-traitées concernent :

- Les révisions et réparations mécaniques
- Les travaux sur Inox
- Les travaux de réparation ou d'installation de voiles et gréement neufs
- Les travaux d'installation à bord de systèmes d'évacuation et d'instruments de navigation électronique.

Le rapport remis par le délégataire ne transmet aucune donnée sur ces activités de sous-traitance (nombre d'utilisateur, type de bateaux, montant par type d'activité).

Par rapport aux exercices précédents, le délégataire a apporté des informations sur son activité. Il est essentiel de poursuivre cette démarche afin d'avoir une bonne connaissance de l'activité déléguée.

2/ Economie de la délégation

2/1/ Analyse de l'activité de la délégation via les données du compte de résultat

2/1/1/ Produits

Les produits de la délégation (produits constituant le chiffre d'affaires ainsi que les autres postes de recettes) s'élèvent à 668 k€ soit une diminution des produits de 4,2 % par rapport à 2012. En 2012, l'augmentation avait été de 9,2 % et les produits s'élevaient à 697 k€.

• *Formation du chiffre d'affaires*

En 2013, le chiffre d'affaires est de 657 k€ et recule de 5 % par rapport à l'année 2012, année au cours de laquelle, le chiffre d'affaires avait progressé de 8,4 % et représentait 692 k€. Depuis 2008, le taux de variation du chiffre d'affaires n'a pas eu une progression régulière : 2009 : 0,4 % ; 2010 : - 5,2 % ; 2011 : 1,6 %.

Composition du chiffre d'affaires (en % sur le total du chiffre d'affaires)

- Main d'œuvre (travaux chantier): représentent 29,2 % du chiffre d'affaires
- Manutentions : représentent 23,9 %
- Ventes de marchandises : 20,9 %
- Stationnement : représentent 14,6 %
- Forfait carénage : 9,8 %
- Forfait osmose : 1,6 %

Le chiffre d'affaires a diminué de 5%, en 2013, en raison des diminutions des postes suivants :

- Ventes de marchandises : 137 k€, soit une diminution de 10,6 % par rapport à 2012 (153 k€).
- Manutentions : 157 k€, soit - 6,1 % (2012 : 167 k€). Le délégataire a précisé que les recettes de manutentions intègrent les recettes liées aux prestations de calage. La part respective des recettes de chacune des prestations n'est pas indiquée. La diminution de ces recettes correspond à la diminution du nombre de prestations de manutention indiquée par le délégataire. En 2013, 1 786 prestations ont été réalisées contre 1 927 en 2012, soit - 7,3 % de baisse.
- Main d'œuvre : 192 k€, soit une diminution de 3,7 % par rapport à 2012 (199 k€). La diminution de ces recettes suit la diminution indiquée par le délégataire via le nombre d'heures de main d'œuvre effectuées. En 2013, il y a eu une diminution de 5% du nombre d'heures. En 2012, 5 549 heures et en 2013, 5 268 heures.
- Forfait carénage : 64 k€, soit -11,4 % (2012 : 72 k€). La diminution de ces recettes suit également la diminution du nombre de prestation carénage indiquée par le délégataire. En 2013, 189 prestations ont été réalisées contre 228 en 2012, soit - 17,1 % de baisse.

Seuls deux postes de recettes, ont augmenté en 2013. Cependant, leur augmentation n'a pu compenser les baisses évoquées précédemment, puisque leur montant est inférieur aux postes « manutentions », « main d'œuvre » et « vente de marchandises ». Leur variation impacte dans un moindre mesure le chiffre d'affaires.

- Stationnement : 96 k€, soit + 7,5 % par rapport à 2012 (89 k€). Le montant de ces recettes a augmenté alors que le nombre de jours de stationnement facturés a diminué de 3,5 %. En 2012, 3 010 jours de stationnement ont été facturés contre 3 118 jours en 2012. Cette situation peut s'expliquer par le fait que probablement, des bateaux de dimensions plus importantes qu'en 2012 ont eu recours à cette prestation. Les tarifs du stationnement augmentant en fonction des dimensions des bateaux. Des précisions ont été demandées au délégataire.
- Forfait osmose : 10,4 k€ soit + 4,5 % par rapport à 2012 (10 k€). Le délégataire ne précise pas le nombre de bateaux concernés par cette prestation.

D'après le rapport annuel remis par le délégataire, la gestion commerciale est produite à l'aide d'un logiciel dédié. Cependant, il est difficile de relier les données de l'exploitation qui ont été communiquées, (paragraphe 1/ tarifs et fréquentation), avec le montant des recettes puisque le montant de chacune des prestations dépend des dimensions des bateaux.

Par ailleurs, le délégataire a communiqué le catalogue des marchandises et leur tarif. Cependant, le délégataire ne précise pas le type et le nombre de marchandises vendues, marchandises qui intègrent les différentes prestations que le délégataire peut effectuer tout au long de l'année. Il n'est donc pas possible d'apprécier le montant des recettes liées à la vente de marchandises.

- *Les autres postes de produits*

Les autres postes de produits (reprise sur amortissements, produits exceptionnels) représentent 11 k€ alors qu'en 2012, leur montant était de 5 k€.

Le total des produits, soit 668 k€, a diminué de 1,1 % par rapport à l'exercice 2008, exercice pour lequel le total s'élevait à 676 k€.

2/1/2 Charges

En 2013, les charges de la délégation représentent 687 k€ et sont en baisse de 3,2% par rapport à l'exercice précédent. En 2012, les charges avaient fortement augmenté, soit de 12,6 %.

Le délégataire ne tient pas de comptabilité analytique. Le montant des charges d'un exercice est donc le résultat de plusieurs calculs. Le délégataire distingue des charges dites « directes » et d'autres dites « indirectes ». Le montant des charges dites « indirectes » est calculé à partir d'une clé de répartition basée sur le chiffre d'affaires de la DSP par rapport au chiffre d'affaires total de la Société Carènes Services. En 2013, cette clé de répartition est de 56,0%. En 2012, la clé de répartition était de 55,2 %. D'autres charges sont affectées directement à la DSP.

Composition des charges (en % du total des charges) :

- Charges de personnel : représentent 53,4 % sur le total des charges
- Coût d'achat des marchandises vendues : 17,4 %
- Redevance versée à MPM : 8,6 %.
- Charges d'entretien des installations: représentent 5,2 %
- Services extérieurs (honoraires, frais de télécommunication, frais de déplacement) : 5,2 %.
- Achats (carburants, eau, électricité) : représentent 5,0 %
- Autres charges (impôt et taxes, charges financières, dotations) : représentent 5,2 %

Les charges ont diminué en raison des diminutions des postes de charges suivants :

- Achats (carburants, eau, électricité) : 34 k€, soit une diminution de 36 % par rapport à 2012 (53 k€), suite à une diminution du poste « sous-traitance chantier ».
- Coût d'achat des marchandises vendues : 119 k€, soit -13,8% (2012 : 138 k€), baisse qui suit la diminution des ventes de marchandises (paragraphe 2/1/1 Produits)
- Autres charges (impôt et taxes, charges financières, dotations) : 35 k€, soit 11 % (2012 : 40 k€).

Toutefois, les autres postes de charges ont connu des augmentations faibles pour la plupart sauf pour les charges d'entretien.

- Charges de personnel : 367 k€, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à 2012 (364 k€). Cette augmentation suit l'augmentation de l'effectif exprimé en ETP, équivalent temps plein. En 2013, 8,29 ETP contre 7,85 ETP en 2012.
- Redevance versée à MPM : 59 k€ soit +1,4 % (2012 : 58 k€).
- Services extérieurs : 36 k€ soit + 2,8 % (2012 : 35 k€).
- Charges d'entretien des installations : 35 k€, soit + 80,5 % (2012 : 19 k€). Les interventions sur le portique élévateur à bateaux ont été plus nombreuses et plus coûteuses qu'en 2012.

Le montant des charges de personnel n'est pas calculé en fonction de la clé de répartition basée sur le chiffre d'affaires. Les charges de personnel de la Société Carènes Services sont imputées à 73,3 % à la DSP en 2013. En 2012, cette proportion était de 75,6 %. Cette imputation dépend du nombre d'ETP affecté à l'activité DSP.

Les charges de personnel sont les charges qui pèsent le plus sur l'activité DSP.

Le total des charges, soit 687 k€, a augmenté de 5,3 % par rapport à l'exercice 2008, exercice pour lequel le total s'élevait à 653 k€.

2/1/3/ Résultat de l'exercice

L'activité de Carènes Services a connu un résultat bénéficiaire, seulement pour l'exercice 2011, exercice durant lequel le bénéfice avait été de 553€.

En 2012, l'activité était déficitaire de 12 k€ et en 2013, le résultat est encore plus déficitaire soit -19 k€.

Comme en 2012, les produits sont inférieurs aux charges de l'activité.

La diminution du résultat est de 182 % par rapport à 2008. Pour mémoire, les résultats des différents exercices :

2011 : + 553 €, 2010 : - 2 400 €, 2009 : +39 k€ ; 2008 : + 23 k€.

Concernant la capacité d'autofinancement de Carènes Services, elle est négative, soit - 5 k€ en 2013. Elle était de 2 k€ en 2012, elle a donc diminué par rapport à l'exercice précédent.

2/2/ Analyse de l'équilibre financier de la délégation via les données du bilan comptable

A partir d'un bilan comptable, un bilan fonctionnel peut être réalisé permettant ainsi l'analyse de l'équilibre financier d'une structure.

Cette analyse est réalisée au moyen de trois outils :

- FRNG : fonds de roulement net global
- BFR : besoin en fonds de roulement
- SNT : solde net de trésorerie

A la suite des demandes récurrentes de la collectivité depuis le début du contrat, le bilan comptable relatif à l'activité de délégation a été réalisé et communiqué par le délégataire. Les données relatives à l'exercice 2012 ont été communiquées en fin d'année 2013 par courrier et celles relatives à l'exercice 2013, ont été intégrées au rapport annuel remis par le délégataire.

Pour le délégataire, la production du bilan comptable est rendue difficile du fait de l'absence de comptabilité analytique dans son outil de gestion.

2/2/1 Analyse des ressources et emplois durables par le FRNG

Pour les deux exercices, les valeurs du FRNG sont négatives, soit - 90 k€ en 2012 et -105 k€ en 2013, soit +16,0 % d'augmentation par rapport à 2012

Le montant des ressources durables (ressources propres et dettes financières stables) est inférieur aux emplois durables (actif immobilisé). Depuis au moins deux exercices, le délégataire n'a plus la capacité de financer ses investissements par des ressources durables et cette situation s'est aggravée en 2013. L'augmentation des ressources durables a été faible, soit +3,6 % et n'a pu compenser l'augmentation de l'actif immobilisé de 6,8 % en 2013.

Concernant l'actif immobilisé, en 2013, l'actif brut de la DSP atteint 375 k€. Ce total comprend les biens de retour présents en début de contrat ainsi que les immobilisations acquises entre 2008 et 2013, pour un montant de 345 k€ et 30 k€ d'immobilisations en cours (non terminées à la date de clôture de l'exercice). En 2013, le montant de l'actif immobilisé en valeur net s'élève à 217 k€.

Les immobilisations présentent un degré d'usure moyen de 46,8 %.

La distinction des biens de retour et biens de reprise est transmise chaque année dans le rapport annuel du délégataire. Cette ventilation des biens est essentielle car des biens indispensables au fonctionnement de la DSP, qui ont été acquis en cours de contrat, font également partie des biens de retour.

En ne prenant en considération que les biens de retour de la délégation, le degré d'usure moyen est de 34,7% en 2013.

Des actifs immobilisés d'un montant importants ont été acquis récemment (suite aux travaux de mise aux normes environnementales effectués en 2011), il reste donc de nombreuses années avant qu'ils soient totalement amorties.

Les ressources propres sont constituées des capitaux propres et des amortissements de l'actif immobilisé. Les capitaux propres ont diminué de 28,5 % en 2013, suite au report du déficit de l'exercice de 19 k€. Les capitaux propres s'élèvent désormais à 81 k€. Le montant des ressources propres s'élève à 240 k€ en 2013. Les dettes financières stables sont constituées de 30 k€, d'emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits alors qu'en 2012, il n'y avait pas de dettes financières.

2/2/2 Analyse de l'actif et du passif circulant avec le BFR

Le BFR sert à financer le cycle d'exploitation de l'entreprise, c'est-à-dire son fonctionnement quotidien hors investissement.

En 2012, le BFR s'élevait à 29 k€, ceci correspondait à un besoin de financement à court terme, c'est-à-dire des besoins pour financer le cycle d'exploitation.

Concernant l'exercice 2013, le montant du BFR est de - 10 k€. Un résultat négatif du BFR signifie que l'activité a une ressource en fonds de roulement et que la DSP finance son activité par ses dettes de court terme. En d'autres termes, l'entreprise doit plus aux tiers « fournisseurs » que ce que les tiers « clients » lui doivent. Cette gestion est utilisée pour favoriser l'accroissement de la trésorerie.

Cet excédent de ressources généré par le cycle d'exploitation permet en partie le financement des emplois durables (situation présentant un FRNG négatif). Pour rappel, les emplois durables doivent être financés par des ressources durables.

2/2/3 Trésorerie

Le solde net de trésorerie pour l'exercice 2013 s'élève à 95 k€ et correspond au montant des concours bancaires. En 2012, il s'élevait à 120 k€ et correspondait également au montant des concours bancaires de 2012. Le solde net de trésorerie a diminué de 20 % entre 2012 et 2013.

En 2013, les ressources générées par l'activité d'exploitation sont insuffisantes pour financer en totalité les investissements du cycle de long terme.

Par conséquent, le délégataire est contraint d'avoir recours aux concours bancaires, soit 95 k€ en 2013.

En 2012, le montant des concours bancaires représentaient de 120 k€ car le délégataire en avait besoin pour financer les investissements du cycle de long terme (soit un FRNG de - 90 k€) et l'activité d'exploitation (soit un BFR de 29 k€).

3/ Relations financières avec MPM

La société Carènes Services a versé en 2013 une redevance totale de 59 k€, à la collectivité, dont 57 k€ correspondant à la part fixe et le solde, soit 1 380 €, au titre de la redevance annuelle complémentaire déterminée à raison de 0,21% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

La redevance fixe versée a augmenté entre 2012 et 2013 de 1,6 %.

La redevance totale versée au délégant représente 8,6 % du total des charges et représente seulement 9 % du chiffre d'affaires de l'activité DSP.

Par rapport à 2008, la redevance totale a augmenté de 10,5 %.

4/ Effectif

En 2013, l'effectif rattaché à la DSP est constitué de 13 personnes, comprenant 10 permanents et 3 précaires (2 saisonniers et 1 stagiaire). L'effectif a augmenté par rapport à 2012.

En 2012, 12 personnes étaient rattachées à la DSP, 9 permanents et 3 précaires (2 saisonniers et 1 stagiaire).

En 2013, quatre permanents sont affectés à 100 % à l'activité DSP (chef grutier, grutier, peintre et stratifieur) ainsi que le personnel temporaire. Quatre autres permanents consacrent 70 % de leur temps à la DSP. En 2013, le pourcentage d'affectation du salarié s'occupant de la gestion et de la comptabilité a été augmenté de 50 % à 70 %. Par ailleurs, le nouveau salarié rattaché à la DSP est un cariste et il consacre 20 % de son temps à la DSP.

Ce qui représente en taux d'emploi 8,29 équivalent temps plein (ETP) affectés à la DSP, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à 2012. Entre 2010 et 2012, le taux d'emploi avait diminué : en 2010 : 9,0 ETP, en 2011 : 8,03 ETP et en 2012 : 7,85 ETP.

Même si en 2013, le nombre d'ETP ne rejoint pas celui de l'exercice 2010, les charges de personnel représentent chaque année plus de 50% des charges de la DSP.

IV. Qualité de service

Le délégataire fournit peu d'éléments permettant d'apprécier la qualité du service. Toutefois, les retours d'usagers auprès de la capitainerie sont positifs concernant la qualité des prestations.

Carènes Services a créé un site Internet permettant aux clients d'y retrouver la présentation de toutes les prestations proposées par Carènes Services, des explications techniques et des témoignages de clients ; 3 personnes témoignent de leur satisfaction.

V. Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2013

En comparaison des autres exercices, le délégataire a transmis des documents essentiels à l'analyse de l'activité de DSP, notamment le bilan comptable et des données relatives à l'activité (nombre de stationnement, nombre de carénage...). Ces documents et renseignements étaient demandés depuis le début de la DSP.

Des précisions complémentaires sont de nouveau sollicitées, dans l'objectif d'acquérir une meilleure connaissance de l'activité déléguée de carénage et de grutage du port de la Pointe-Rouge.

L'exploitation a connu une diminution du chiffre d'affaires mais aussi des charges, alors même que les effectifs ont quelques peu augmenté.

L'activité est toujours déficitaire, soit 19 k€ en 2013 contre 12 k€ en 2012.

L'état des immobilisations reste satisfaisant du fait de l'entretien courant réalisé.

Carènes Services n'a pas la capacité de financer ses investissements par des ressources durables.

Depuis 2013, son cycle d'exploitation a généré des ressources mais celle-ci sont insuffisantes pour financer le cycle de long terme.

Par conséquent, le délégataire a eu recours à des concours bancaires pour financer les besoins de ce cycle. Le solde net de trésorerie est donc négatif et s'élève à 95 k€.

La situation de Carènes Services présente des difficultés d'ordre financier sur le cycle de long terme mais le cycle d'exploitation semble correctement fonctionner. Le prochain exercice permettra de confirmer ou non, cette situation.

La qualité des prestations fournies aux usagers est satisfaisante.